

Hames-Boucres

**Synthèse communale propre aux
inondations du territoire des pieds de
coteaux des Wateringues**



Le présent document constitue la synthèse, à l'échelle communale, des différentes phases de l'étude de l'élaboration du PPRI des pieds de coteaux des Wateringues.

Il s'agit donc du document évolutif qui s'enrichira au fur et à mesure de l'avancement de l'étude afin de synthétiser au mieux, à l'échelle de chaque commune, le fonctionnement hydraulique et le risque inondation en présence, que ce soit le risque de débordement ou de ruissellement.

Les thématiques abordées sont les suivantes :

- Section I - Historique des inondations de la commune - où est présentée la partie historique du compte-rendu de l'entretien réalisé avec les élus locaux concernés, lorsque ces derniers ont été rencontrés ;

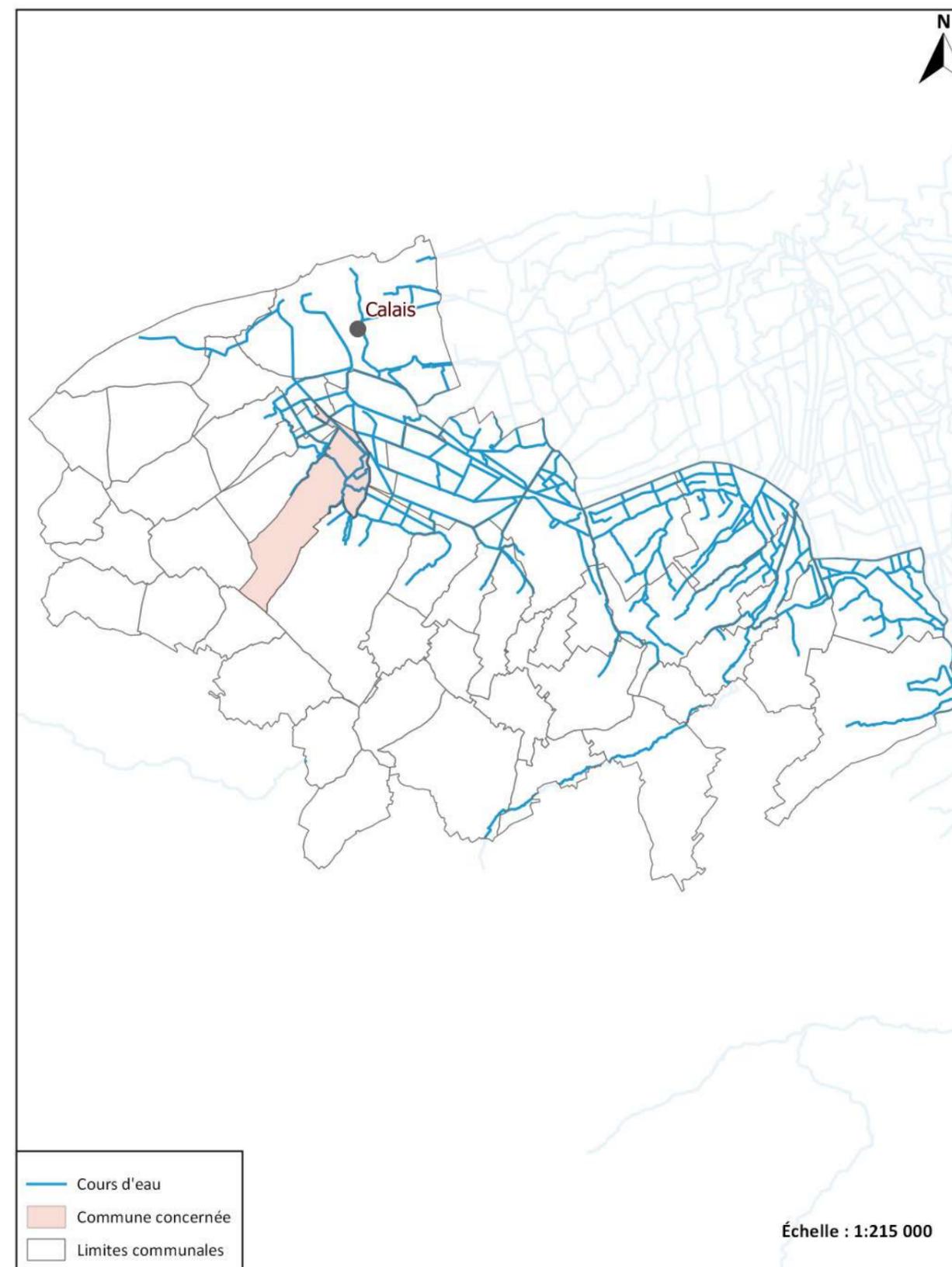
- Section II - Enjeux et gestion de crise - où est présentée la partie enjeux du compte-rendu de l'entretien réalisé avec les élus locaux concernés, lorsque ces derniers ont été rencontrés ;

- Section III - Cartographie et analyse du fonctionnement hydraulique - Une cartographie commentée et accompagnée de photographies présente le fonctionnement hydraulique en place à l'échelle du territoire communal ;

- Section IV - Cartographie et analyse de l'historique des inondations - Une cartographie commentée présente la localisation et la concentration des données historiques collectées à l'échelle du territoire communal.

- Section V - Cartographies des hauteurs de submersion, des vitesses d'écoulement et de l'aléa de référence.

Des sections supplémentaires compléteront ces synthèses lors des phases ultérieures de la présente étude.



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER PAS-DE-CALAIS

Compte-rendu de l'entretien avec la commune réalisé le 17 juin 2015 en mairie de Hames-Boucres

Participants :
M. Lotte, maire de la commune de Hames-Boucres
M. Doussière, Prolog Ingénierie
Mme Chevalier, Prolog Ingénierie

Historique des inondations:

M. le maire localise les inondations prenant place au sein du secteur d'étude, en effet de par sa localisation au creux des vallons (morphologie analogue à celle d'une cuvette), la commune d'Hames-Boucres est fortement soumise au phénomène de ruissellement lors des événements pluvieux de forte intensité.

Les événements les plus marquants recensés par M. le maire, touchent systématiquement les mêmes secteurs et sont les suivants :

- 10 novembre 1997 ;
- 5 janvier 1998 ;
- du 1er au 14 novembre 2000 ;
- 12 et 13 août 2006 ;
- 8 décembre 2006, qui pour M. le maire a été la plus marquante (pas moins de 75 habitations ont été touchées, le village était également plongé dans le noir) ;
- 26 au 28 novembre 2009 ;
- 2 et 3 novembre 2012.

Pour l'ensemble de ces inondations, la dynamique est similaire, et les dommages souvent semblables. Les coulées de boues empruntent la rue de l'Église, avant de se séparer en deux au niveau de l'intersection de la rue de l'Église avec la rue des Sources.

L'amont du village est particulièrement sensible car il y a un étranglement des sections d'écoulement engendrant de fortes vitesses d'écoulement et de fortes hauteurs d'eau au niveau de la rue de l'Église.

M. le maire précise que malgré la présence d'un fossé en arrière de la parcelle de la mairie, quand ce dernier est plein, il déborde et contribue de ce fait fortement au ruissellement au niveau des deux axes cités précédemment.

Au niveau du pont de Crouy, le canal de Guînes déborde ce qui rend le quartier avoisinant le cours d'eau particulièrement vulnérable car également soumis au ruissellement.

La durée de submersion au niveau de la commune est relativement faible de quelques heures à un ou deux jours, démontrant ainsi une dynamique de crue rapide s'apparentant au phénomène de crues éclairées. Des fascines ont ainsi été mises en place pour endiguer ce phénomène et essayer de ralentir l'écoulement à l'amont, au niveau des versants.

M. le maire nous a également précisé les repères de crues représentés sur la cartographie historique.

M. le maire note que le tracé de la ligne SNCF à grande vitesse accentue les phénomènes d'inondations. En effet, l'eau fortement chargée en limon, ruisselant des parcelles agricoles en amont du remblai ferroviaire, est dorénavant canalisée au niveau de trois buses dont le diamètre varie de 1 200 à 1 800 mm. Ces dernières étant orientées vers la commune, les axes de ruissellement transitent des volumes plus conséquents à forte vitesse.

Actuellement, six bassins protègent la commune de Hames-Boucres :

- bassin de rétention communal, dont la capacité était de 4 000 m³ initialement et qui a été agrandi de 3 000 m³ en 2014. Des vannes de régulation ont également été mise en place lors de ces travaux ;
- deux bassins de rétentions ont été réalisés par la SNCF lors de la création du remblai ferroviaire ;
- la communauté de communes du Sud-Ouest du Calais a également réalisés trois bassins en 2010 et 2012 au niveau de la commune de Hames-Boucres.

M. le maire souligne qu'actuellement, il est en pourparlers avec la communauté de commune pour en construire un nouveau au niveau de la rue de Hames. La réalisation d'un fossé de rétention au niveau de la rue de Leulingue est également un projet à venir.

M. le maire précise que les bassins de rétention sont gérés par la communauté de communes, et qu'il sera nécessaire de s'adresser à eux ou au conseil départemental si l'on souhaite avoir le dimensionnement ainsi que les plans de ces derniers.

M. le maire souligne également le coût du curage des bassins de rétention qui s'élève à 15 000 euros chacun.

Aucune mesure du niveau d'eau ne serait effectuée au niveau des bassins de rétention.

M. le maire souhaite que les communes (Caffiers, Hendretin, etc.) localisées au niveau des zones de production du ruissellement prennent des mesures pour contenir les volumes d'eau dont est victime sa commune.

La préfecture est maintenant directement appelée par M. le maire en cas de montée des eaux.

M. le maire conclue l'entretien sur le fait qu'il est bien conscient que sa commune se situe sur un point bas du bassin versant et qu'elle est de ce fait vulnérable au phénomène d'inondation par ruissellement. Il souhaite cependant que la dynamique de la crue soit ralentie afin que les volumes d'eau transitant par sa commune puissent être contenus et maîtrisés.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER PAS-DE-CALAIS

Compte-rendu de l'entretien avec la commune réalisé le 17 juin 2015 en mairie de Hames-Boucres

Enjeux et gestion de crise:

M. le maire ne recense aucun enjeu particulièrement vulnérable au sein de sa commune (hormis habitations). Hames-Boucres dispose d'un ERP (garderie), qui selon lui a été inondé une seule fois et par un « fin filet d'eau », l'écoulement serait en effet canalisé par les trottoirs ne mettant pas en danger l'école.

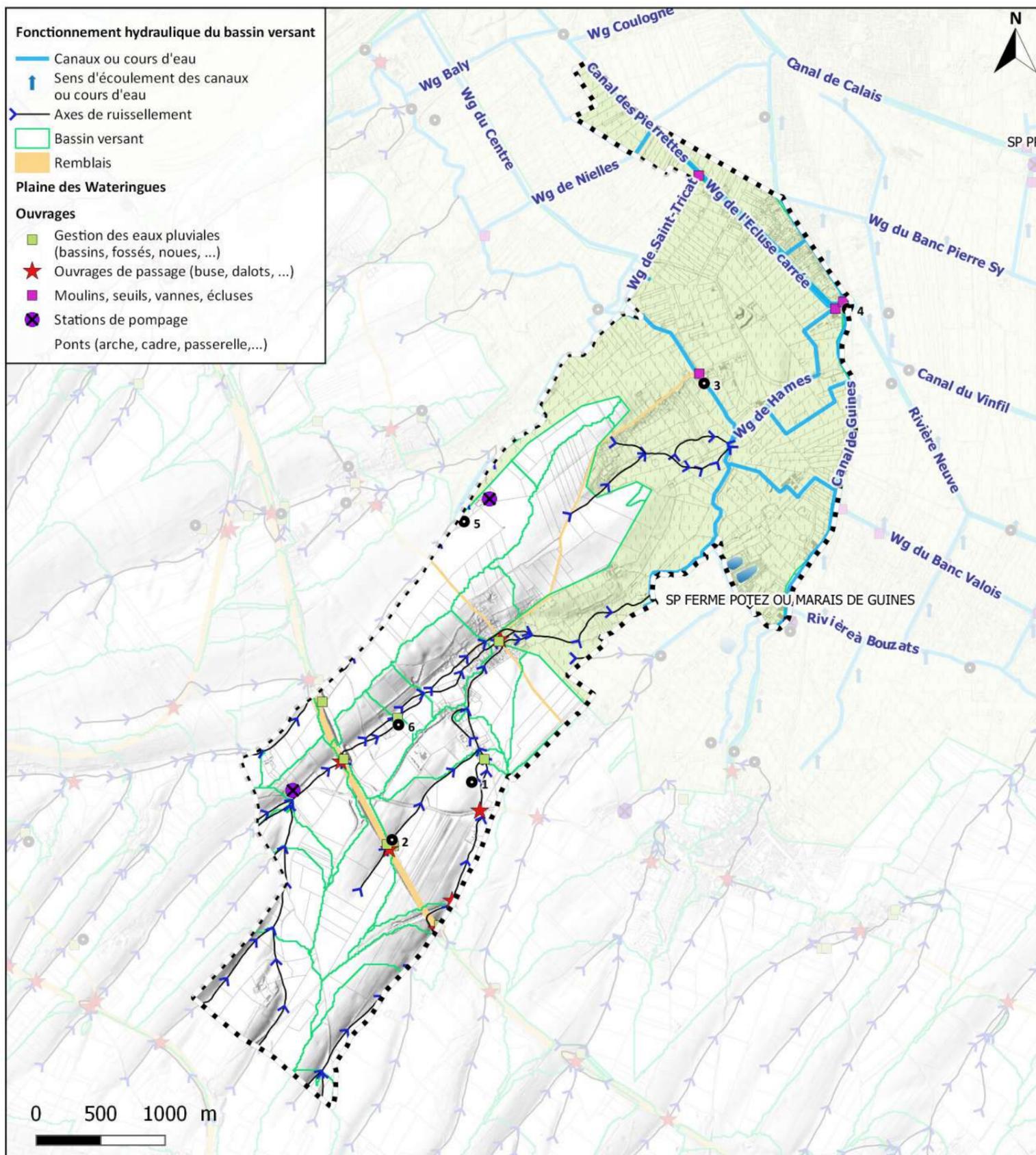
Depuis 1997, il y a une urbanisation de certaines parcelles agricoles au niveau du canal de Guînes, ces dernières sont situées en zones inondables.

Participants :

M. Lotte, maire de la commune de Hames-Boucres

M. Doussière, Prolog Ingénierie

Mme Chevalier, Prolog Ingénierie



La commune d'Hames-Boucres est traversée par de nombreux axes de ruissellement dont 3 majeurs. Le premier, le plus à l'Ouest, prend naissance sur les communes de Caffiers et Landrethun-le-Nord et longe la limite ouest de la commune. Il rejoint ensuite la plaine des Wateringues via la Rivière de Saint-Tricat (5), qui se jette dans la Rivière d'Hames. Plusieurs ouvrages hydrauliques sont présents sous la voie SNCF et se rejettent dans des bassins de rétention (2) et à des traversées de route. La buse sous la voie SNCF se jette dans un bassin de rétention SNCF.

Les deux autres, à l'Est du précédent, naissent sur les communes de Caffiers et Landrethun-le-Nord. Ils se rejoignent en amont du centre urbain d'Hames-Boucres avant de le traverser. Des inondations importantes ont eu lieu ici, en août 2006 par exemple. L'axe de ruissellement rejoint ensuite la plaine des Wateringues via la Rivière d'Hames (3). Plusieurs ouvrages hydrauliques sont présents sous la voie SNCF et se rejettent dans des bassins de rétention SNCF (2). La CCSOC a mis en place des bassins de rétention (1) et (6), ainsi que d'autres aménagements (fascines, bandes enherbées, ...), afin de lutter contre le ruissellement et l'érosion des sols.

La partie nord de la commune, jusqu'au Canal des Pierrettes, se trouve dans la plaine des Wateringues. C'est une zone d'accumulation recevant les eaux de ruissellement des coteaux, qui est drainée gravitairement par la Rivière d'Hames (3).

L'extrême nord de la commune, entre le Canal des Pierrettes et le Canal de Guînes, est drainée gravitairement par le Canal des Pierrettes via le Wg de la Tournée d'Ardres (commune de Coulogne). Au niveau de l'Ecluse Carrée (4), la Rivière Neuve passe en siphon sous le Canal de Guînes pour devenir ensuite le Canal des Pierrettes.



Axe de ruissellement à l'amont du bassin de rétention communal (1)



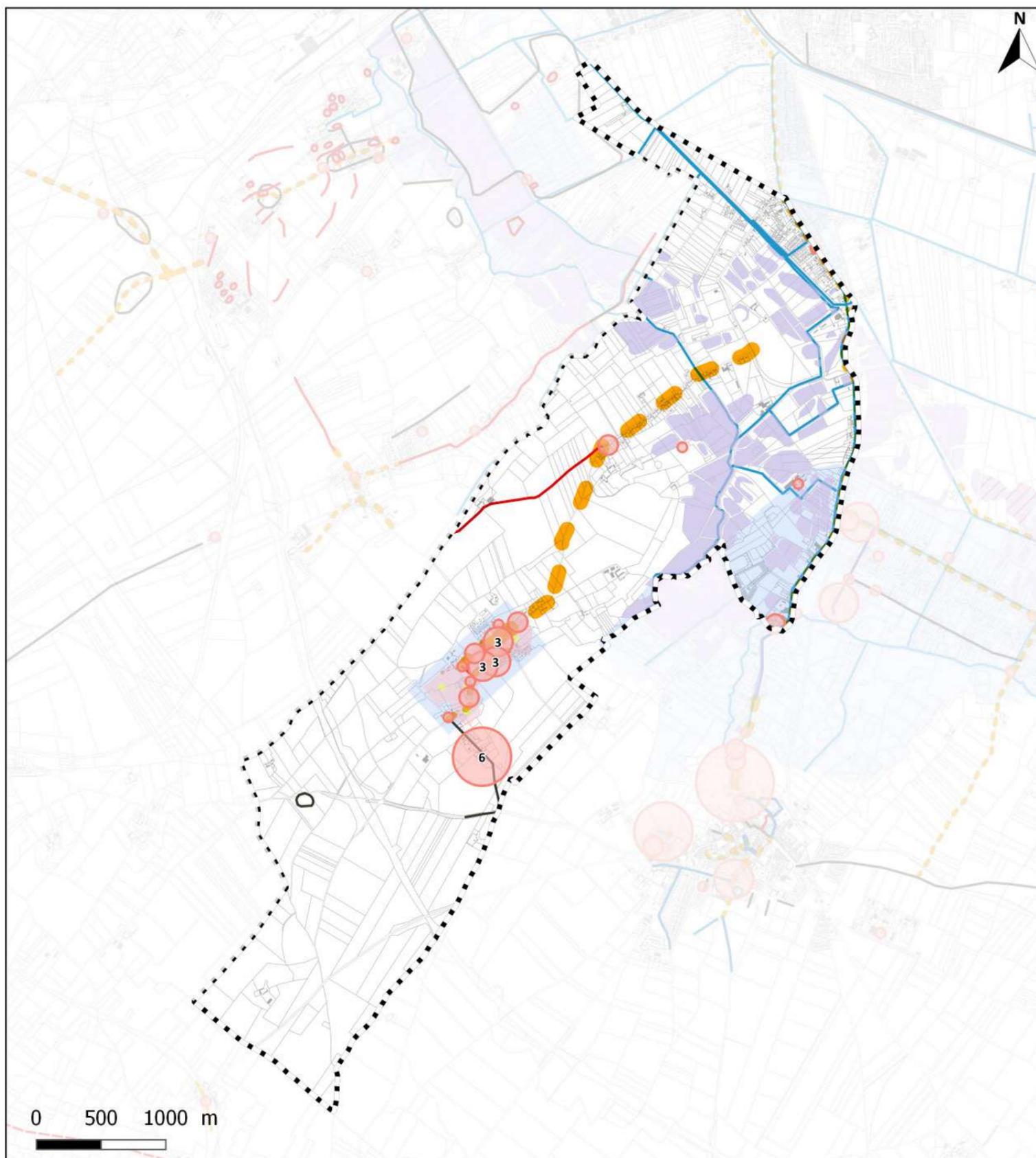
Ouvrage de passage sous la voie SNCF se rejetant dans un bassin de rétention SNCF (2)



Rivière d'Hames au niveau du pont de la rue d'Hames (3)



Ecluse Carrée : la Rivière Neuve passe en siphon sous le Canal de Guînes (4)



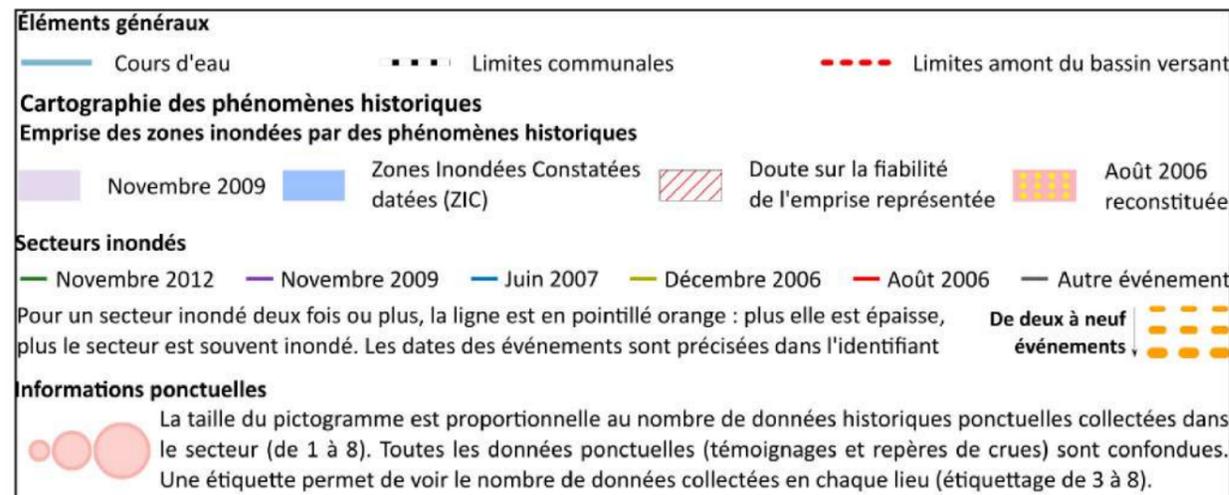
La commune d'Hames-Boucres fait partie des plus exposées du territoire d'étude. Beaucoup de données ont été collectées sur près d'une quinzaine d'événements datés de 1978 à novembre 2012.

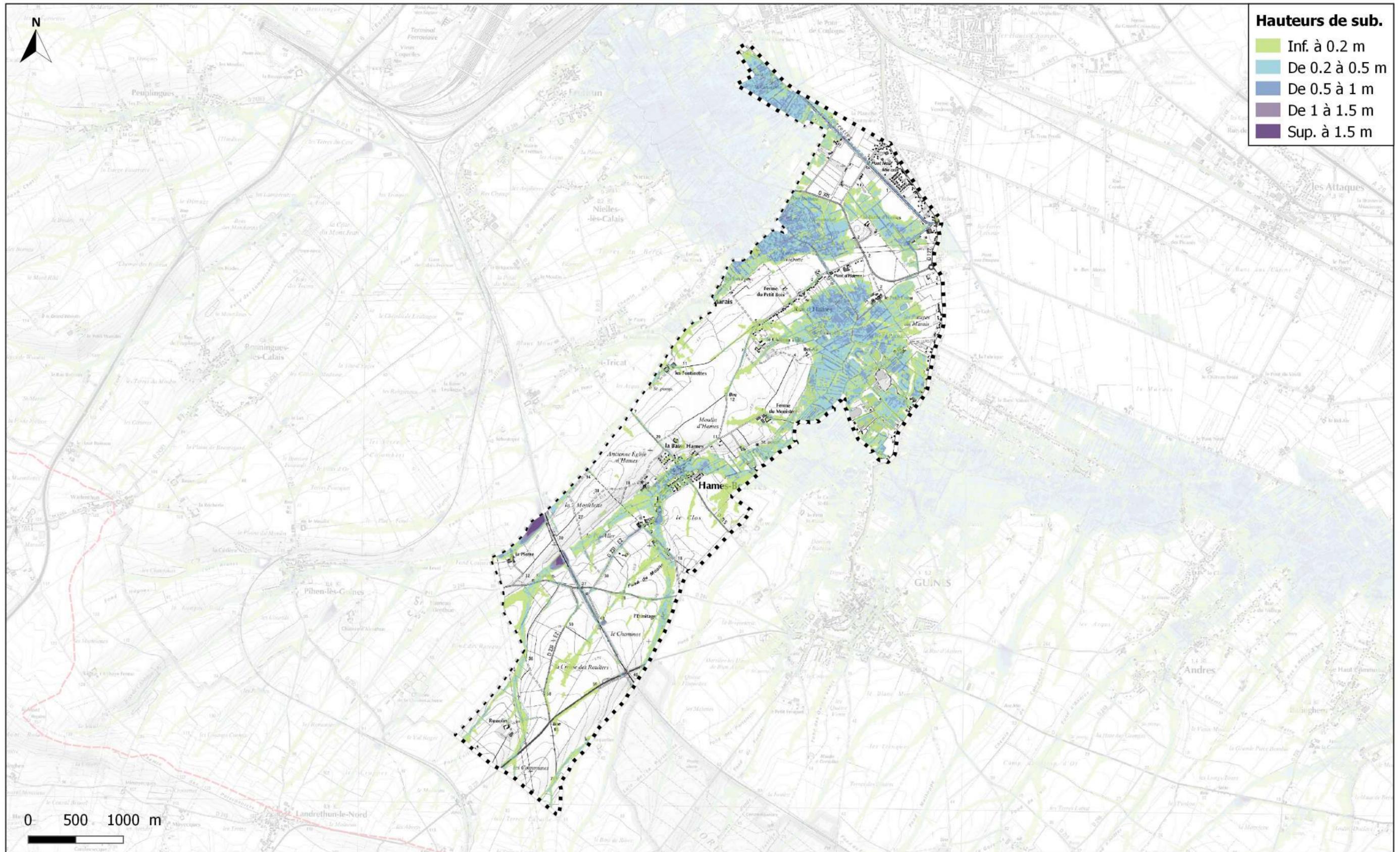
On note que des habitations ont été inondées parfois jusqu'à 80 cm au niveau du premier plancher habitable selon les articles de presse, comme à titre d'exemple en novembre 2012, rue de Hames et rue des Sources. Cet événement a engendré l'inondation jusqu'au niveau du premier plancher habitable de 35 maisons sur la commune.

La majeure partie des informations collectées se concentrent au centre de la commune, le long de la rue de l'Église et de la rue des Sources. À notre connaissance, la rue de Hames, plus au nord, a été inondée à neuf reprises ce qui en fait la rue la plus exposée du territoire d'étude.

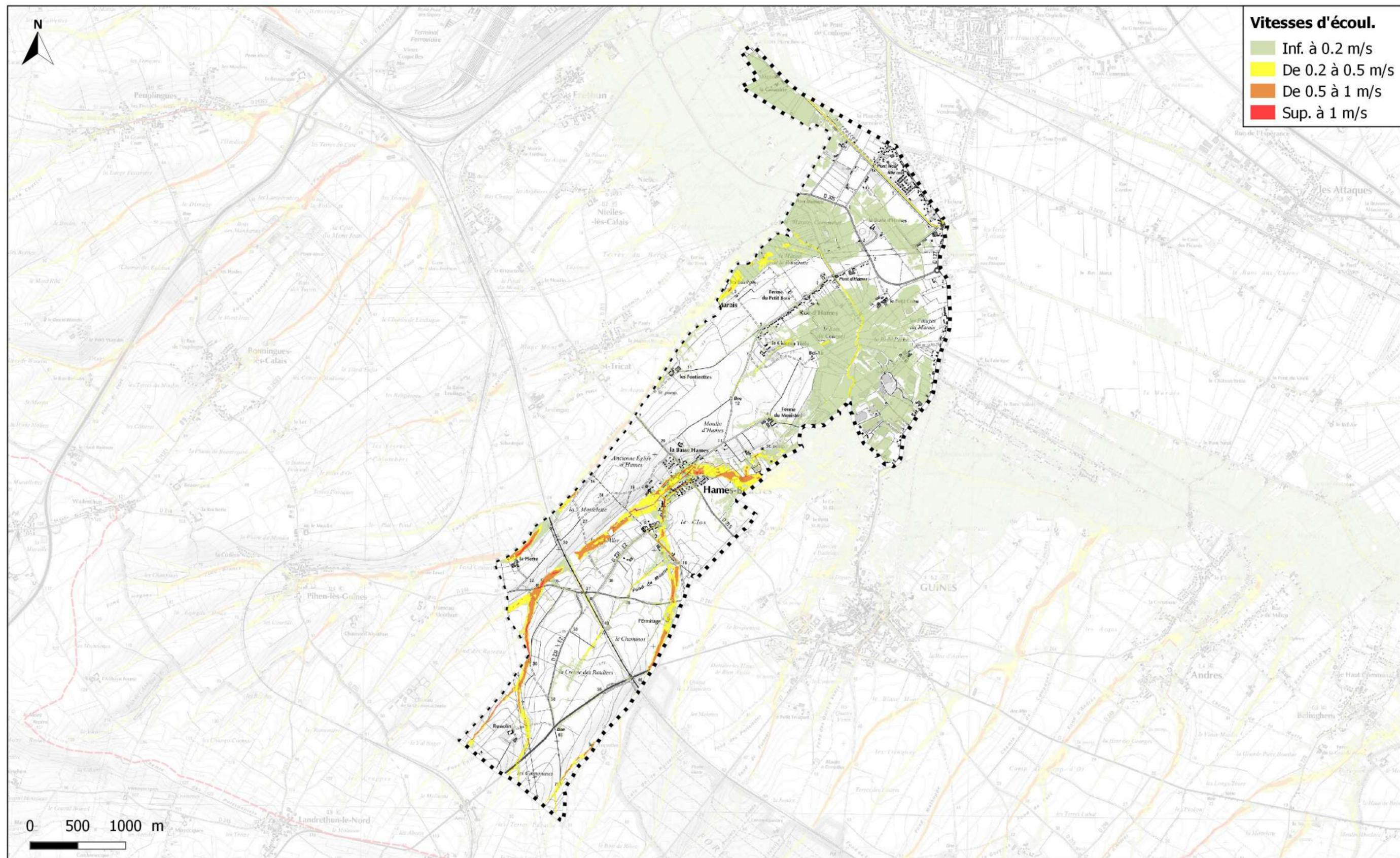
De plus, au nord, on relève ponctuellement quelques données principalement relatives à des inondations d'habitations en août 2006.

Enfin, les zones inondées constatées (ZIC) ainsi que l'emprise de l'inondation de novembre 2009 sont concentrées majoritairement au nord de la commune où on trouve également plusieurs marais.





V - Cartographie des hauteurs de submersion



Vitesse d'écoul.

- Inf. à 0.2 m/s
- De 0.2 à 0.5 m/s
- De 0.5 à 1 m/s
- Sup. à 1 m/s

V - Cartographie des vitesses d'écoulement

